

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution

Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 18 janvier 2016 à Cappelle la Grande

- Bienvenue à Monsieur Jacques Hannebique, membre suppléant, qui succèdera à compter d'aujourd'hui à Madame Sandrine Pladys.
- Un débat d'Orientation Budgétaire (en application de la Loi du 6 février 1992) a été tenu. Les orientations pour 2016 doivent s'inscrire dans la volonté politique mise en œuvre : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien de l'autofinancement, l'amortissement du réseau, l'amélioration du cadre de vie et la poursuite de la modernisation du réseau. Compte tenu de la volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement et afin de permettre un autofinancement maximal pour continuer le désendettement du syndicat intercommunal, l'excédent servira, d'une part à financer l'amortissement obligatoire du réseau et d'autre part, à financer les investissements. Il n'y aura pas recours à l'emprunt. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Pour assurer le bon fonctionnement des services et commencer les travaux dans les plus brefs délais, une demande d'autorisation auprès du Comité est nécessaire pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- La société SET Tertiaire a été désignée pour le marché « Travaux d'extension et de raccordement de nouveaux abonnés et de divers bâtiments communaux et privés sur le réseau FTTH du SIVU ». En effet, cette société a été classée en première position à l'issue de l'analyse effectuée par le Maître d'œuvre, au regard des critères de choix définis dans le règlement de la consultation. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Souscription auprès de « Finance Active » afin de contribuer à la performance de la gestion de la dette.